

MARDI 15 OCTOBRE 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Boileau qui s'est tenue le 15^e jour du mois d'octobre de l'an deux mille dix-neuf à 8h00, à la salle du conseil située au 702, chemin de Boileau a Boileau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire suppléant, Jean-Marc Chevalier et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Wayne Conklin, conseiller #1
Marc Ballard, conseiller #2
Marc St-Aubin, conseiller #3
Ronald Roberts, conseiller #4
Barbara Mapp, conseillère #6

Absent : Robert Meyer, maire

La directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

1.0 OUVERTURE

Monsieur Jean-Marc Chevalier annonce l'ouverture de la séance à 8:00

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

191015-01 Il est proposé par monsieur Wayne Conklin

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution
 - 3.1 Mandater la firme PFD Avocats pour intenter une procédure d'injonction
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Que l'ordre du jour suivant soit adopté avec les modifications suivantes, avec dispense de lecture, et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adopté à l'unanimité.

3.0 RÉSOLUTIONS

3.1 MANDATER LA FIRME PFD AVOCATS POUR INTENTER UNE PROCÉDURE D'INJONCTION

191015-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE le conseil municipal de Boileau mandate la firme PFD Avocats pour intenter une procédure d'injonction pour faire cesser l'empiètement de la descente du Lac au Loup, portant le matricule 0887 92 9296, lot 4 614 565.

Adoptée à la majorité

4.0 PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

Aucun citoyen présent.

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

191015-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE la séance soit et est levée à 8h10

Adopté à l'unanimité

Jean-Marc Chevalier
Maire suppléant

Cathy Viens
Directrice générale, secrétaire-trésorière